



TOP TEN NORMANDIE Indoor 2019

Règlement

Objet :

Le COREN dans le cadre de sa commission « Club et Ponam » organise un challenge qui a pour objectif de proposer une animation aux cavaliers de niveau CLUB pour les attirer vers la compétition et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions. Est ainsi proposé aux compétiteurs un circuit Indoor dont les 10 meilleurs du circuit seront qualifiés pour la finale TOP TEN NORMANDIE Indoor qui se déroulera dans le cadre de **Poneys Sous les Pommiers** le vendredi 3 Mai en semi nocturne dans le **Hall du Pôle Hippique de Saint Lô** (CPE).

ATTENTION : Ce circuit est ouvert uniquement aux cavaliers titulaires d'une licence prise en Normandie. Les cavaliers licenciés dans une autre région ne seront pas intégrés au classement du circuit.

Règlement :

Article 1 : Epreuves

Les épreuves ouvertes à ce challenge sont les épreuves soumises aux règlements : général et CSO de la Fédération Française d'Equitation (FFE).

Les épreuves concernées sont de niveau :

- CLUB 3
- CLUB 2
- Poneys 3 (toute taille confondue)
- Poneys 2 (toute taille confondue)

Le circuit **Top Ten** est organisé par **niveau** où 2 cavaliers de chaque **département** seront sélectionnés. Les cavaliers seront classés par département selon la localisation de leur club d'engagement. Un classement par département sera ainsi constitué.

Article 2 : Engagement

L'engagement d'un cavalier sur une épreuve qualificative implique l'acceptation du présent règlement.

Chaque organisateur reste responsable de son épreuve (déroulement et remise des prix).

Chaque cavalier peut participer à toutes les épreuves.

L'engagement de l'épreuve se fait sur le site FFE CLUB SIF.

Attention, chaque cavalier ne peut participer qu'à un seul challenge qui correspond à celui où un classement a été réalisé dans la plus haute catégorie.

Article 3 : Concours

Le support de ce challenge est l'ensemble des concours organisé en indoor dans la Région Normandie du 13 janvier au 31 mars 2019 programmé au calendrier 2019 et validé par le COREN.

Article 4 : Participation

Chaque cavalier doit comptabiliser un total de 3 participations minimum aux épreuves du challenge dans 2 manèges différents pour pouvoir intégrer le classement final.

Les cavaliers peuvent s'engager dans tous les départements de la région Normandie. Les points acquis seront attribués dans le classement du département où est localisé le club engageur.

Toute participation dans un département extérieur à la Région Normandie ne sera pas prise en compte.

Article 5 : Attribution des points

A chaque épreuve, des points seront attribués au cavalier selon son classement selon le barème suivant :

1er	14
2ème	12
3ème	10
4ème	8
5ème	6
6ème	5
7ème	4
8ème	3
9ème	2
10ème	1

Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux par épreuve, seul le meilleur résultat sera pris en compte pour le classement général du challenge, les cavaliers suivants remontant au classement pour le calcul des points.

Pour le classement final, ne seront considérés que les 10 meilleurs classés de chaque catégorie.

A l'issue de la dernière épreuve du Challenge, tous les points seront cumulés pour le classement général.

Dans le cas où le nombre de partants serait inférieur à 10, le nombre de points attribué sera décalé de la façon suivante : le dernier cavalier finissant son tour se verra attribué 1 point (comme une 10^{ème} place), l'avant dernier cavalier finissant son tour se verra attribué 2 points (comme une neuvième place) et ainsi de suite jusqu'au vainqueur de l'épreuve. En cas d'élimination, le cavalier ne récoltera aucun point.

Le nombre de points sera affiché régulièrement et il appartiendra à chaque cavalier de contrôler les résultats affichés et de faire rectifier, le cas échéant, dans un délai d'un mois après parution durant l'année et dans un délai de 5 jours après la dernière parution avant la finale.

La finale :

Article 1 : Qualification

Seuls les 2 premiers cavaliers du classement général de chaque département seront autorisés à participer à la Finale.

En cas d'égalité de points le classement se fera à partir du 5eme classement et ainsi de suite.

Les cavaliers sélectionnés recevront une invitation pour la finale. En cas de désistement d'un concurrent figurant sur la liste, le cavalier suivant du classement général sera autorisé à participer à la finale.

Article 2 : Déroulement

La finale se déroulera sur un parcours au barème A au chronomètre.

Article 3 : Récompenses

Les cavaliers et leur coach ayant participé au TOP TEN seront récompensés à l'issue de la finale par le COREN et sa commission « Club et Ponam ».